

## **Conseil emploi-formation**

**4 mars 2020**

Point d'avancement des propositions faites le 23 septembre 2019

## **PROPOSITION n° 3**

### **I - Intitulé de la proposition**

- **L'insertion professionnelle des enseignants diplômés de la filière équestre : *Suivi longitudinal***  
Rapporteuse : Charlène Lourd.

### **II – Proposition initiale** (cf Compte rendu du CEF du 23 septembre 2019)

Lors du premier conseil de l'emploi et de la formation, la FFE avait soulevé l'intérêt pour la filière de connaître le devenir des enseignants diplômés. Il avait alors été fait mention d'un suivi longitudinal de ces diplômés.

### **III – Echanges et travaux réalisés**

A la suite du Conseil du mois de septembre, l'Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations de la filière équine (Omeffe) a procédé à une bibliographie sur les différentes approches et méthodes possibles de suivi des diplômés. De ces premières recherches sont apparues deux méthodes distinctes.

Telle une photographie à un instant donné, la méthode rétrospective permet, grâce à une enquête, d'établir des indicateurs tels que le taux d'emploi par métier que ce soit au sein de la filière équine ou or filière équine ; les raisons des ruptures de parcours ; les types d'emploi et leur condition ; l'ancienneté dans l'emploi ; le parcours professionnel... Lorsque cette méthode est utilisée pour un suivi à moins de trois ans on emploie généralement le terme de suivi d'insertion, tandis qu'au-delà de trois ans nous parlons de devenir professionnel. A titre d'exemple, France Compétences et la DRDJSCS utilisent cette méthode pour le suivi des diplômés.

La deuxième méthode consiste quant à elle à suivre un panel dans la durée pour caractériser et suivre les évolutions de trajectoires. C'est pourquoi nous parlons ici de film et non de photographie de la situation comme pour la première méthode. Les indicateurs de suivi concernent eux aussi le taux d'emploi ; les raisons des ruptures ; les types d'emploi et leur condition ; l'ancienneté dans l'emploi... Cette méthode est essentiellement utilisée par le CEREQ dans le dispositif Génération dont l'objectif est de suivre les premiers pas dans la vie active, selon la formation initiale suivie. Chaque génération est interrogée à deux reprises : à 3 puis à 6 ans après la sortie du système éducatif. Bien que très opérante, cette méthode nécessite des moyens humains et financiers importants.

L'Omeffe rencontre à l'heure actuelle de grandes difficultés à exploiter les données existantes sur le suivi des diplômés car aucun organisme de formation n'utilise la même méthodologie : les durées et les questions varient d'un organisme (ou d'un financeur) à un autre.

L'exploitation des données par l'Omeffe nécessite une mutualisation des méthodes et un accès facilité à ces données.

#### **IV – Echanges et travaux réalisés**

Afin d'éviter toute répétition de questionnaire à destination des diplômés, l'Omeffe s'est entretenu le 8 janvier avec la FFE et la CPNE-EE pour s'accorder sur l'accès aux données et l'envoi des questionnaires. Sur le principe, la branche et la fédération s'accordent à confier cette mission à l'Omeffe et posent la question du coût engendré.

Dans un second temps, l'Omeffe s'est entretenu avec le Ministère de la jeunesse et des sports afin de recueillir son avis sur la question du suivi longitudinal des enseignants. Bien qu'un suivi des diplômés est toujours intéressant, le Ministère attire l'attention sur le fait que le suivi d'insertion sera obligatoirement réalisé par les organismes de formation à la demande de France Compétences. Le ministère imagine quant à lui une étude qui soit soutenue par l'ensemble des acteurs (branche, fédération, ministère) sur la pratique du métier dans le temps – au-delà de 5 ans.

L'Omeffe s'est entretenu en février avec la FFE pour qu'elle détaille davantage ses attentes vis-à-vis des travaux de l'Omeffe. De cet échange ressort trois volets dont le premier consiste à dresser une arborescence des compétences de l'enseignant – les compétences actuelles et à venir pour adapter la formation aux exigences du métier. Le deuxième volet concerne quant à lui le suivi d'insertion des diplômés de la FFE pour les titres d'AAE (Animateur Assistant d'Equitation), d'ATE (Accompagnateur de Tourisme Equestre) et de MATE (Meneur Accompagnateur de Tourisme Equestre) dans le but de répondre au cahier des charges de France Compétences. Enfin, le troisième volet consisterait en la réalisation d'une étude sur les carrières des enseignants d'équitation. Bien qu'intéressant, ce dernier volet n'est pas considéré comme prioritaire par la FFE.

Enfin, l'Omeffe a été sollicité par le Pôle Ressources national « sports de nature » (PRSN) en février pour échanger sur le suivi des diplômés en enseignement. Le PRSN n'envisage pas d'étude carrière sur le métier d'enseignant d'équitation mais se dit intéressé par la démarche. En cas de validation, le PRSN sera associé à la recherche.

L'Omeffe envisage de rencontrer Monsieur Jean-François Lochet, en charge de l'expertise des enquêtes du Ministère des Sports au sujet des données accessibles par la base du Cereq. Enfin, l'Omeffe se renseignera auprès de France Compétences sur les exigences et attentes du suivi d'insertion des diplômés.

#### **V – Propositions actuelles**

Cette diapositive reprend la proposition telle que nous la comprenons à l'heure actuelle. Avec trois temps de recherche et par ordre de priorité : l'arborescence des compétences de l'enseignant, le suivi d'insertion des diplômés, une étude sur la carrière des enseignants d'équitation.

#### **VI – Suite à envisager**

L'Omeffe a d'ores et déjà inscrit le suivi longitudinal dans sa feuille de route 2020. Pour débiter les travaux, il convient de préciser les besoins de les prioriser et d'identifier les membres désireux de s'impliquer dans ce suivi.